



## Le jeudi 15 octobre 2020

# Journée nationale de grève et de mobilisation Secteur Santé, Médico-social et social

## Le Ségur de la santé... ou comment tenter de faire taire les acteurs de la santé, du médico-social et du social !!

Le manque d'effectif récurrent dans tous les services est inacceptable et ne peut plus durer face à un gouvernement qui continue à communiquer qu'il maîtrise la situation et pense régler tous les problèmes grâce au « Ségur » de la santé.

### **Revalorisés, mais divisés !**

#### **Les oubliés du Ségur :**

*Les salariés des MAS, des Foyers, des ESAT, des IME, tout le secteur du Social et Médico-Social, ne bénéficieront pas de l'augmentation de 183€ !*

Depuis des années, les professionnels de ces secteurs doivent faire face à des prises en charge de plus en plus difficiles, troubles du comportement, population vieillissante et pathologies complexes. Ils n'ont eu aucune reconnaissance, ni de la part de notre gouvernement, ni de la part des syndicats FO, CFDT, UNSA signataires du Ségur !!

Les salariés de l'ICM sont fatigués, usés par la charge de travail qui ne cesse d'augmenter et par les changements d'organisation, néfastes aux prises en charge.

#### **Cette augmentation doit-elle nous faire avaler tout et n'importe quoi ?**

Certains nous rappellent que nous n'avons pas eu une telle augmentation depuis des années !!! Cela montre simplement qu'il aura fallu le drame du COVID pour que ce gouvernement trouve l'argent qui, depuis des années, était soi-disant manquant !!

Faut-il une autre vague pour avoir un vrai plan de santé ?

Tous ensemble: personnels de la santé, du médico-social et du social, mobilisons-nous partout en France. Exigeons une vraie reconnaissance et des moyens à la hauteur de nos missions.

## Jeudi 15 Octobre 2020

Rassemblement dans la cour d'honneur pour un débrayage de  
13h00 à 15h00.

**Pour montrer votre mécontentement,  
venez au rassemblement avec vos pancartes,  
vos revendications et en tenue de travail.**

Une motion revendicative sera déposée à la Direction  
Générale de l'ICM, aux administrateurs de l'Association  
et aux politiques.



**Permanence CGT chaque jeudi LEYME et CAHORS de 14h à 17h - Tél.: 05 65 10 20 68**



Mail : [contact@lacgtdeleyme.fr](mailto:contact@lacgtdeleyme.fr) / Site: [lacgtdeleyme.fr](http://lacgtdeleyme.fr)





## CGT – ICM PRÉAVIS DE GRÈVE

L'organisation syndicale C.G.T de l'Institut Camille Miret dépose, en vertu de l'Art. L 2512-2 du Code du Travail, un préavis de grève pour la journée du **jeudi 15 OCTOBRE 2020** :

A l'occasion de cette journée nationale d'action de notre champ professionnel, les salarié(e)s des secteurs du public et du privé des ESPIC, CLCC, et les établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux privés chargés de la gestion d'un service public (art. L.2512-1 et L.2512-2 du Code du travail ; Art. L.6112- 3 et L.6161-5 du Code de la santé publique) se mobiliseront pour :

- Des embauches massives de personnels qualifiés dans tous les services et secteurs d'activités (Sanitaire, Social et Médico-Social).
- Le versement des 183€ à tous les secteurs d'activités que couvrent la CCN 51 et la CCN 66 et cela sans distinction.
- L'ouverture massive de lits, dans les services du Sanitaire, dans les structures du Médico-Social, Social et partout où cela est nécessaire.
- La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé et de l'action sociale atteint par la covid-19.
- L'amélioration générale des conditions de travail.
- Refuser les mutualisations d'effectif sur plusieurs services au gré de l'activité et des présences en personnel.
- Un départ anticipé à la retraite pour tous.
- Un Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale qui répond aux besoins des professionnels et de la population.

Nous vous rappelons, qu'en vertu de l'article L2512-2 du Code du Travail, « pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier ».

Leyme, le 09 Octobre 2020

Pour la C.G.T-ICM :

*Les Délégués Syndicaux,*

M. Sylvie Roustan,

M. Nicolas Crouzat,

**Permanence CGT chaque jeudi LEYME et CAHORS de 14h à 17h - Tél.: 05 65 10 20 68**



Mail : [contact@lacgtdeleyme.fr](mailto:contact@lacgtdeleyme.fr) / Site : [lacgtdeleyme.fr](http://lacgtdeleyme.fr)